

2020/21 FR

Accord Partiel Elargi sur les Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe
Cycle de Certification 2020-2021

Evaluation régulière :

SUR LES PAS DES HUGUENOTS ET DES VAUDOIS

Rapport d'expert indépendant

Cultural route
of the Council of Europe
Itinéraire culturel
du Conseil de l'Europe



Expert independant :

Juliane Koch
Consultante

**Les opinions exprimées dans ce rapport d'expert independant sont celles de l'auteur et n'engagent pas l'Accord Partiel Élargi sur les Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe.*

TABLE DES MATIÈRES

1. Sommaire Exécutif	5
2. Introduction	7
3. Corps de l'Évaluation	9
3.1 Thème de l'Itinéraire culturel	9
3.1.1 Définition du thème de l'Itinéraire	9
3.1.2 Contexte historique et culturel	9
3.1.3 Valeurs du Conseil de l'Europe représentées par l'Itinéraire	9
3.2 Liste des priorités d'action	10
3.2.1 Coopération en matière de recherche et de développement	10
3.2.2 Valorisation de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine européens	11
3.2.3 Échanges culturels et éducatifs des jeunes Européens	13
3.2.4 Pratique contemporaine de la culture et des arts	13
3.2.5 Tourisme culturel et développement culturel durable	14
3.3 Réseau de l'Itinéraire culturel	18
3.3.1 Aperçu de la structure institutionnelle/juridique du réseau	18
3.3.2 Composition actuelle du réseau par pays et par type de membre	19
3.3.3 Extension du réseau depuis la dernière évaluation	22
3.3.4 Stratégie pour l'extension du réseau dans les trois années à venir	22
3.4 Outils de communication	22
3.4.1 État actuel des outils de communication développés par le réseau	22
3.4.2 Respect des lignes directrices pour l'utilisation du logo « Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe »	24
4. Conclusions et recommandations	25
4.1 Liste des critères d'éligibilité des thèmes	25
4.2 Liste des priorités d'action	25
4.2.1 Coopération en matière de recherche et de développement	25
4.2.2 Valorisation de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine européens	25
4.2.3 Échanges culturels et éducatifs des jeunes Européens	26
4.2.4 Pratique contemporaine de la culture et des arts	26
4.2.5 Tourisme culturel et développement culturel durable	26
4.3 Liste des critères pour les réseaux	27
4.4 Les outils de communication	27
5. Annexe 1 : Liste des références	33
6. Annexe 2 : Entretiens en ligne avec la direction et les membres du réseau	34
7. Annexe 3 : Liste de contrôle de l'évaluation de l'expert	35

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Panneaux d'information le long de l'itinéraire (Allemagne, France)	15
Figure 2 : Panneaux d'information en Suisse	16
Figure 3 : Signalisation en France, en Italie et en Allemagne	16
Figure 4 : Vue d'ensemble du réseau	18
Figure 5 : Composition du réseau par pays et par type de membre	19
Figure 6 : Indicateurs des canaux de réseaux sociaux	23
Figure 7 : Tableau des recommandations	29

1. Sommaire Exécutif

L'itinéraire culturel « Sur les pas des Huguenots et des Vaudois » est un parcours de mémoire, qui contribue à la compréhension de l'histoire européenne aux XVII^e et XVIII^e siècles et établit simultanément le lien avec les questions sociétales actuelles relatives à la migration et à l'intégration en Europe. Cette référence aux questions sociales actuelles ouvre une multitude d'activités possibles pour transmettre le thème. En résumé, de nombreux partenaires et bénévoles ambitieux au niveau national et international donnent vie au thème en mettant en œuvre avec professionnalisme et passion une multitude de projets.

Les activités nationales et internationales comprennent - entre autres - des publications, des conférences scientifiques et non scientifiques, des événements, la signalisation de l'itinéraire, des randonnées guidées, l'éducation des jeunes Européens, des activités de marketing, la pratique culturelle et artistique contemporaine et le tourisme culturel. Toutes les activités actuelles évaluées sont conformes à des normes élevées de recherche scientifique et de médiation thématique professionnelle.

Depuis la dernière évaluation, le thème a été approfondi et diffusé, de nouveaux itinéraires régionaux ont été ajoutés et signalés et la pratique artistique s'est diversifiée.

Pour les années à venir, les problèmes de structures internes des réseaux nationaux doivent être abordés afin de donner plus de responsabilités au niveau local/régional tout en assurant l'uniformité avec les objectifs de l'association et la visibilité du Conseil de l'Europe. Au niveau international, un cadre formel pour le travail du comité scientifique est nécessaire. En ce qui concerne la numérisation (et en particulier l'orientation numérique des randonneurs et des cyclistes), le passage d'un matériel imprimé à une communication en ligne conviviale et efficace constituera un défi. L'utilisation de la charte graphique, établie en 2010, doit être évaluée en interne, étant donné que la conception des panneaux d'information et des sites web diffère énormément d'un État membre à l'autre. Le projet international commun « Exil des plantes » en cours a besoin d'autres éléments innovants pour attirer un public de jeunes Européens.

2. Introduction

L'itinéraire culturel « Sur les pas des Huguenots et des Vaudois » a été certifié comme Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe en 2013. En 2015, « l'Union internationale Sur les Pas des Huguenots et des Vaudois » a été fondée. Cette association de droit français ne compte que quatre membres, à savoir l'association française « Association Sur les pas des Huguenots », l'association allemande « Hugenotten- und Waldenserpfad e.V. », la fondation suisse « Fondation VIA - Sur les pas des Huguenots et des Vaudois du Piémont » et la fondation italienne « Centre culturel vaudois ».

Chaque membre dispose d'un vaste réseau national de municipalités, de régions, de particuliers, de prestataires de services touristiques, d'entreprises privées, de paroisses et d'autres organisations.

L'association internationale a son siège à Dieulefit, en France. La présidence et la gestion des projets internationaux de l'Union changent d'un membre à l'autre après chaque cycle d'évaluation.

Actuellement, Jean-Louis Hilaire est le président et Laure Alvarez est la responsable du projet (succédant à Johannes Melsen qui était mentionné dans le formulaire de candidature). Les décisions relatives aux activités internationales sont prises lors des assemblées générales internationales annuelles. N'ayant pas de budget propre (particularité de la forme juridique de l'association française) et n'employant pas de personnel, les activités communes sont financées par chaque État membre qui paie sa part.

Les réseaux nationaux rencontrent leurs partenaires nationaux et prennent des décisions lors des assemblées générales nationales (uniquement pour les associations). Les associations sont financées par des subventions, des financements de projets et les cotisations de leurs membres. Les fondations disposent de leurs propres actifs, le conseil de fondation (dans le cas de la Suisse) décide de l'utilisation des fonds.

L'itinéraire s'étend aujourd'hui sur environ 2 500 km, soit 500 km de plus que lors de la dernière évaluation. Les extensions de l'itinéraire physique ont été réalisées uniquement au niveau national, aucun État membre supplémentaire n'y a adhéré. Alors que la longueur de l'itinéraire a augmenté, l'évolution du nombre de membres des réseaux nationaux diffère selon les pays. La France a perdu des membres, l'Allemagne en a gagné au cours des trois dernières années. Les partenaires italiens et suisses sont organisés en fondations, c'est pourquoi il n'existe pas de membres formels.

Il est probable qu'en 2021, l'association française soit soumise à un processus de restructuration et de modification de ses statuts : il y aura des sections locales, avec des responsabilités locales, fédérées au sein de l'association nationale. Cette dernière sera alors responsable au niveau national et international. L'Allemagne manifeste son intérêt pour une restructuration similaire afin de donner plus de responsabilités au niveau local/régional, mais il n'y a pas encore de plans concrets.

Le niveau de coopération avec les « Chemins de la Réforme », Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe certifié lors du dernier cycle d'évaluation, a été discuté entre les membres. Les membres de l'Union souhaitent coopérer, mais refusent une intégration dans les Chemins de la Réforme.

Le thème de l'itinéraire représente l'héritage culturel commun des Huguenots et des Vaudois en Europe. Tout au long de l'itinéraire culturel européen, l'exil et l'intégration des huguenots et des vaudois sont représentés et transmis. Simultanément, le lien est établi avec les questions sociétales actuelles concernant la migration et l'intégration en Europe.

Les objectifs de l'association internationale sont i) la valorisation du patrimoine historique et culturel huguenot et vaudois, ii) le soutien de l'économie locale par un tourisme de qualité et iii) la sensibilisation à la coopération et à la citoyenneté européenne par l'échange humain.

3. Corps de l'Évaluation

3.1 Thème de l'Itinéraire culturel

3.1.1 Définition du thème de l'Itinéraire

Le thème de l'Itinéraire représente l'héritage culturel commun des huguenots et des vaudois dans quatre pays européens, à savoir la France, l'Italie, la Suisse et l'Allemagne. Le parcours huguenot et vaudois reflète l'histoire européenne des XVII^e et XVIII^e siècles et contribue à la compréhension de la diversité européenne contemporaine. Le thème aborde la valeur européenne de la liberté, à savoir la liberté de religion, la liberté de pensée, la liberté d'expression et la liberté de mouvement. Tout au long de l'Itinéraire culturel européen, l'exil et l'intégration des huguenots et des vaudois sont représentés et transmis. Simultanément, le lien est établi avec les questions sociétales actuelles concernant la migration et l'intégration en Europe.

Il s'agit d'un parcours de mémoire basé sur un Itinéraire culturel européen de randonnée longue distance qui suit au plus près les itinéraires historiques des exilés des huguenots et des vaudois en Suisse, en Italie et en Allemagne, après la révocation de l'édit de Nantes (1685-1690).

3.1.2 Contexte historique et culturel

En 1685, le roi Louis XIV révoque l'édit de Nantes et un climat de persécution s'installe en France. 250 000 huguenots se réfugient alors en terres protestantes en Europe et dans le monde. Du Dauphiné, des Cévennes et du Luberon, où la Réforme était très présente, des départs clandestins sont organisés en direction de Genève, la ville protestante la plus proche, puis de l'Allemagne, où ils sont accueillis et peuvent fonder des colonies. Les vaudois des vallées piémontaises, qui adhèrent à la Réforme, s'exilent également via Genève, après avoir été persécutés dans les vallées vaudoises par le duc de Savoie ; ils suivent les mêmes chemins que les huguenots en 1686. En 1689, les vaudois, aidés par le duc d'Orange, retournent dans les vallées vaudoises après une marche forcée de 350 km à travers les Alpes (« Glorieuse rentrée des vaudois du Piémont »).

3.1.3 Valeurs du Conseil de l'Europe représentées par l'Itinéraire

Les valeurs promues par le Conseil de l'Europe telles que la liberté, la tolérance, l'égalité, la solidarité, la démocratie et la dignité humaine font partie intégrante du projet et constituent ses objectifs. Ces valeurs imprègnent non seulement le contenu et les actions du projet, mais aussi les relations entre les partenaires et la mise en réseau des partenariats aux niveaux local, régional, national et international.

Outre les valeurs, les axes de travail, les résolutions CM/Res(2013)66 et CM/Res(2013)67, ses conventions (Convention européenne des droits de l'homme, Convention culturelle européenne, Convention de Faro, Convention européenne du paysage, Livre blanc sur le dialogue interculturel, Convention de l'UNESCO pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel et Convention de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel) et ses recommandations sont respectées dans le cadre des travaux du parcours.

Le thème touche à la fois le contenu de la Déclaration universelle des droits de l'Homme elle-même et les accords partiels qui en découlent.

3.2 Liste des priorités d'action

3.2.1 Coopération en matière de recherche et de développement

Le comité scientifique est composé de dix scientifiques issus d'universités, de centres culturels et d'instituts de recherche des quatre pays. À l'exception d'un membre suisse, tous les scientifiques font partie de l'itinéraire depuis 2010 (un partenaire suisse depuis 2020). Leurs compétences s'étendent à la fois à l'histoire et à la culture vaudoises et huguenotes. Certains des scientifiques sont impliqués dans d'autres associations nationales en rapport avec le thème (par exemple, l'association allemande des Vaudois « Deutsche Waldenservereinigung »). Selon l'équipe de direction de l'itinéraire, les scientifiques ont construit un réseau d'experts locaux autour d'eux, comprenant également de jeunes scientifiques. La contribution de ces réseaux scientifiques locaux ne peut être évaluée, car il n'existe aucun cadre formel pour ces réseaux.

Le rôle des membres du comité scientifique n'a jamais été fixé ou décrit dans les statuts de l'association internationale. Au cours de la dernière période d'évaluation, les membres ne se sont pas réunis en un seul groupe (ni personnellement ni numériquement), de sorte qu'aucun rapport sur le transfert de connaissances entre les membres n'a pu être donné. Il n'y a pas de publication conjointe du comité scientifique au niveau transnational.

Actuellement, la coopération avec les membres du comité scientifique fonctionne à la demande et se caractérise par une méthode de travail informelle. Chaque fois que les partenaires nationaux planifient une conférence ou ont besoin d'un avis scientifique (par exemple pour l'évaluation de nouveaux membres potentiels, l'extension de l'itinéraire ou pour des publications, la recherche de sources), ils contactent leur membre national du comité scientifique.

Par exemple, les scientifiques ont fourni des conseils au projet transnational « Exil des plantes » et préparé des présentations pour le programme de l'événement « Voix d'Exils ». Les scientifiques du comité peuvent également recommander d'autres scientifiques ayant fait preuve d'expertise dans un domaine de travail spécialisé. En outre, ils (co-)publient des livres sur le thème.

Dans le cadre de conférences au niveau international de l'itinéraire, certains membres du comité ont fait des discours et se sont déjà rencontrés.

Les entretiens menés par les experts au cours de l'évaluation ont montré qu'ils comprennent leur rôle également comme générateur d'impulsions pour de nouveaux thèmes le long du parcours et comme chercheurs de sources non découvertes.

Ne consulter le comité scientifique que sur demande comporte le risque de disperser les efforts. Il est fortement conseillé de fixer formellement les tâches du comité scientifique afin (a) de clarifier les attentes envers les scientifiques et (b) de favoriser l'acquisition de nouveaux membres du comité avec des tâches claires. Ce dernier point semble important, car les scientifiques sont principalement impliqués dans leur travail quotidien dans les universités ou les centres de recherche et ont besoin de savoir combien de temps ils doivent investir.

En outre, il est recommandé d'organiser des réunions annuelles régulières entre tous les membres du comité, afin (a) d'échanger sur les recherches ou les résultats nationaux actuels ; (b) de recevoir des contributions ou un retour d'information sur de nouveaux sujets ou projets transnationaux/communs potentiels sous les différents angles des disciplines scientifiques ; et (c) d'articuler l'aide nécessaire pour les sujets qui nécessitent des recherches plus approfondies. La documentation de ces réunions pourrait également servir

d'aide aux autres membres potentiels pour trouver une orientation dans les discussions préalables du comité.

Le comité scientifique ainsi que d'autres institutions de recherche ont contribué à une série de séminaires traitant de différents aspects de l'itinéraire. Citons par exemple « Le Patois vaudois au Bade-Wurtemberg : sa préservation et son développement au Piémont » (2018, en Allemagne), « La culture réformée et l'idée européenne » (2017, en France) ou « L'eredità della Riforma protestante » (Italie). Aucun exemple individuel n'a été donné pour l'État membre de la Suisse, mais le site web et les panneaux d'information sur les sites contiennent des recherches scientifiques. En tant qu'État membre, la Suisse ne semble pas avoir d'activités de recherche et développement (en termes de contribution à des conférences) ; il lui est pourtant conseillé d'échanger avec les autres membres du conseil d'administration et de rendre ses propres recherches visibles.

Dans le cadre du projet « Shared Heritage » en 2018, le congrès transnational « Randonner sur les pas des Huguenots et des Vaudois depuis le 19^e siècle » a eu lieu. Plusieurs tomes documentaires intéressants ont été publiés par l'association allemande Hugenotten- und Waldenserpfad e.V. en langue allemande. La publication des tomes est mentionnée sur le site web allemand (<https://www.hugenotten-waldenserpfad.eu/tipps,-anregungen,-empfehlungen/angeboteaktuell.html>) de l'itinéraire. Si les 5 tomes ne sont pas disponibles en téléchargement, ils peuvent être commandés par courrier.

Il est recommandé de publier ces résultats et documentations scientifiques intéressants - qui traitent du thème dans plusieurs pays - sous forme de résumé de contenu multilingue facile à lire sur les sites web ou au moins sous forme de fichiers téléchargeables afin d'atteindre un plus grand nombre de lecteurs. Une façon attrayante de relier des informations scientifiques est présentée sur le site web du partenaire suisse (<https://www.via-huguenots.ch/fr/l-histoire/un-peu-d-histoire>), publié en 2014. Sur les sites italien et français, le lecteur intéressé par la science ne trouvera pas d'autres informations sur le parcours, à l'exception des informations sur les points d'intérêt individuels et de la bibliographie qui ne correspond pas aux normes actuelles de transfert de connaissances.

3.2.2 Valorisation de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine européens

L'itinéraire met en valeur la mémoire et l'histoire de l'évasion, de l'arrivée ainsi que le patrimoine européen des huguenots et des vaudois en organisant des événements et en animant son patrimoine matériel et immatériel. Le thème de l'itinéraire reflète l'histoire européenne pendant la Réforme et ses conséquences pour les siècles suivants.

Les activités aident à comprendre la diversité européenne et le lien entre la fuite des huguenots et les Lumières.

En prenant en compte non seulement les pays d'évasion, mais aussi les pays d'accueil des huguenots et des vaudois, l'itinéraire met l'accent sur les changements (économiques, démographiques et scientifiques) que les réfugiés ont apportés dans les pays. Ce changement apporté par les réfugiés n'est pas seulement un sujet du passé, mais il est toujours d'actualité. Il aide à comprendre les processus migratoires actuels et offre plusieurs perspectives de transmission du thème. Les archives, les bibliothèques, les musées locaux et régionaux, les institutions historiques et culturelles et les guides professionnels sont impliqués dans la valorisation de la mémoire.

L'immigration et l'émigration, qui sont au cœur du patrimoine européen, sont présentées comme faisant partie du développement des pays européens et de leur histoire culturelle.

Les activités de l'itinéraire comprennent très bien la transmission de l'échange de connaissances et de savoir-faire.

Le projet « Développement du patrimoine européen dans les zones industrielles en cours de restructuration économique » a été discuté entre les pays partenaires et a porté sur la transition de l'industrie manufacturière et de la préindustrie du sud vers le nord de l'Europe pendant l'exil des huguenots (par exemple, fabrication de soie, production de cuir, industrie métallurgique).

Le projet commun choisi (partiellement réalisé et activités à venir) « L'exil des plantes, de l'agriculture et de l'utilisation des produits agricoles » met notamment en évidence la valorisation de la contribution huguenote et vaudoise à l'expansion de la culture du jardin et du monde végétal en Europe. C'est un thème très approprié pour créer une identification et une compréhension facile pour le public, car les gens se rendront facilement compte du besoin des réfugiés d'emporter des plantes familières avec eux (pour les cultiver, les manger).

De plus, plusieurs plantes et plats ont été « importés » par les huguenots et les vaudois et font aujourd'hui partie de la culture culinaire des pays d'accueil. Cela montre également que les émigrants peuvent (encore) être fiers de ce qu'ils ont apporté aux autres cultures, ce qui contribue en même temps à la construction de l'identité des minorités. Le projet, prochainement développé, offre de nombreuses facettes d'interprétation. Il a débuté par une conférence en 2019 en Allemagne avec des contributions internationales et sera suivi d'une exposition en 5 parties, mettant en lumière le thème du point de vue de chaque pays membre et procurant une vue d'ensemble.

Le projet sur l'exil des plantes montre très bien la compréhension par l'itinéraire de la valorisation de la mémoire : les responsables de l'itinéraire ne s'arrêtent pas à la réévaluation historique du thème, mais transfèrent sa signification aux circonstances culturelles actuelles. Ils recherchent des thèmes qui créent des points de contact avec la vie quotidienne des gens, des thèmes qui touchent les gens.

Les autres activités dans ce domaine comprennent des randonnées culturelles, des séminaires, des publications (directes et indirectes), la participation à des congrès, des conférences, des expositions, l'inauguration de nouvelles branches du parcours, des journées portes ouvertes, l'installation de plaques commémoratives.

Il est recommandé de poursuivre le processus d'identification des thèmes communs par une recherche approfondie et une communication transnationale entre les partenaires et le comité scientifique. Dans la mesure du possible, il est conseillé de communiquer le thème commun dans un langage simple avec des titres percutants afin de sensibiliser le grand public.

En outre, il est conseillé d'évaluer régulièrement le nombre de participants aux activités (par exemple, les séminaires) et d'en tirer les conséquences au cas où le nombre de participants (et donc de personnes touchées) ne serait pas proportionnel aux efforts déployés. Cette mesure devrait permettre de ne pas gaspiller les efforts pour des activités qui n'atteignent pas (suffisamment) de personnes.

Un retour d'information structuré doit être obtenu des participants aux événements/séminaires afin d'apprendre pour les prochains événements et de recueillir les souhaits pour les activités futures.

3.2.3 Échanges culturels et éducatifs des jeunes Européens

L'itinéraire a proposé plusieurs activités pour le transfert de connaissances culturelles et éducatives des jeunes Européens, comme les « itinéraires ludiques familiaux » en France en 2018, la randonnée thématique « Wo ist das Fremde heute » en Allemagne en 2018, la présentation par des jeunes (dans le cadre de l'événement « Scritto misto » en Italie, 2018) ou la comédie musicale « Schiffbruch » en Suisse en 2019. Certaines de ces activités ont été diffusées à la télévision et à la radio et ont été communiquées dans les journaux et en ligne.

Quelques projets présentent une offre durable pour les jeunes, par exemple l'atelier ludique sur les mesures de construction à l'époque médiévale « Eureka » au Poët-Célard en France sensibilise à l'itinéraire et constitue une activité exploratoire en intérieur. En Allemagne, un itinéraire de géocaching sur les traces des vaudois a été créé en 2019 et s'adresse aux jeunes.

Trois activités présentant un véritable caractère transnational d'échange ont pu être identifiées : tout d'abord, le voyage d'un groupe de 5 jeunes de Saluzzo à Genève en 2017 à la découverte de la piste des vaudois. Les responsables de l'itinéraire ont apporté un soutien logistique en collaboration avec l'église de Pinerolo et ont préparé des réceptions officielles à Genève et à Scalenghe. Le voyage a été filmé et a attiré l'attention des médias (journaux) nationaux.

Ensuite, en 2019, quatre jeunes Italiens ont fait un voyage du Piémont à Genève, sur les traces de leurs ancêtres et en commémoration de la « Glorieuse rentrée des Vaudois du Piémont ». Une réception a été organisée par les partenaires suisses.

En Allemagne, en 2018, quatre communautés ont commémoré la construction du canal du Landgraf-Carl le long de l'itinéraire (le canal n'a finalement pas été construit) en construisant et en peignant quatre maquettes de péniches en bois avec des jeunes. Dans la communauté de Bad Karlshafen, deux jeunes réfugiés d'Alep ont conçu individuellement la barge lors d'un atelier sur plusieurs semaines. Pendant cette période, l'atelier est devenu un point de rencontre pour les habitants, les touristes et les personnes nouvellement arrivées.

Il est recommandé de renforcer les efforts pour permettre davantage d'échanges de jeunes Européens entre les États membres de l'itinéraire. Il est donc conseillé de s'adresser aux écoles et/ou aux autres associations nationales huguenotes et vaudoises. Ces dernières pourraient fournir des contacts aux jeunes (ou même aux jeunes membres) qui voudraient suivre les traces de leurs ancêtres.

Il est également imaginable de mettre davantage l'accent sur les liens entre les huguenots/vaudois et les réfugiés d'aujourd'hui. Le transfert culturel des réfugiés de leur pays vers les pays d'accueil pourrait être un point de départ pour des mesures didactiques.

En même temps, il est conseillé de se concentrer davantage sur la couverture médiatique lors de ces événements transnationaux, en menant par exemple des interviews avec les jeunes Européens sur le sens de leur voyage ou en les laissant raconter leur histoire dans leurs propres comptes-rendus sur les réseaux sociaux et en les partageant.

3.2.4 Pratique contemporaine de la culture et des arts

La pratique culturelle et artistique contemporaine est activement promue par les États membres de l'itinéraire. Ils encouragent le dialogue interculturel et les échanges multidisciplinaires entre les différentes expressions artistiques et établissent un lien entre le patrimoine culturel et la culture contemporaine.

« Voix d'exils », un événement qui se renouvelle chaque année en France, constitue un point de convergence de l'interprétation culturelle le long de l'itinéraire. En 2019, une pièce de théâtre, un concert, une exposition (installation itinérante « Jusqu'où tu es chez toi ») et un film-concert ont été organisés pour proposer des rencontres autour du thème de l'itinéraire. La programmation de l'événement au cours des dernières années (en 2020, le programme a été réduit en raison de la COVID-19) montre un excellent équilibre entre la pratique artistique et la coopération avec des artistes multidisciplinaires.

Plusieurs œuvres artistiques permanentes ont été créées au cours des dernières années : le monument « Naufrage Moment mal re garde » a été inauguré en 2017 en Suisse, commémorant la noyade de 111 réfugiés huguenots en 1687. Il s'agit d'une œuvre collective d'un artiste régional, d'un artiste cubain et de chercheurs d'asiles actuels. Le projet rassemble des pratiques culturelles de différentes parties du monde.

Un autre exemple est la mise en scène articulée de l'itinéraire : l'itinéraire allemand « Kleiner Grimmfad » avec des monuments de sculpteurs, peintres et autres artistes/éducateurs culturels. Les maquettes de péniches en bois mentionnées ci-dessus sont un autre exemple de pratique culturelle et artistique dans l'État membre allemand. Le projet crée un lien avec l'histoire du développement des compétences (construction d'un canal et de bateaux anciens).

Aucune contribution italienne n'a été rendue visible dans les documents de candidature pour la recertification. Les rapports d'activités italiennes ne font pas non plus allusion à la pratique culturelle et artistique contemporaine.

À l'avenir, pour soutenir le thème de « L'Exil des plantes » (voir ci-dessus), la pratique artistique de la peinture (notamment la nature morte) est considérée comme pertinente et sera davantage développée.

Dans la dernière évaluation, il a été mentionné que la musique jouait un rôle dominant en tant que pratique artistique. Cela ne peut pas être confirmé pour la présente évaluation, ce qui signifie que les pratiques artistiques de l'itinéraire se sont diversifiées.

Il est jugé très positif que les pratiques artistiques de l'itinéraire comprennent à la fois des installations temporaires (spectacles, performances, expositions) et durables (monuments).

Il est conseillé d'élargir la pratique artistique le long de l'itinéraire vers l'État membre italien. En outre, la mise en scène artistique du prochain thème « L'Exil des plantes » devrait être plus diversifiée pour s'adresser également à un public jeune.

3.2.5 Tourisme culturel et développement culturel durable

Si l'on considère les activités dans le domaine du tourisme culturel et du développement culturel durable, les actions menées s'ajoutent aux activités de la pratique culturelle et artistique contemporaine, à la valorisation de la mémoire et aux échanges de jeunes - toutes ces activités constituent une offre touristique bien documentée et complète.

Les offres touristiques développées de manière concrète (au cours de la dernière période d'évaluation) sont des courts séjours thématiques, des voyages à vélo, des circuits de découverte, des randonnées (guidées) thématiques, des publications d'information/guides et des nouvelles étapes balisées (surtout en Suisse). Un circuit pour personnes âgées et un voyage en bus ont également été programmés, de sorte que le parcours vise à diversifier le produit culturel. Un voyage de familiarisation à destination des agents de voyages en France, en Allemagne et en Suisse était prévu en 2020, mais a dû être retardé en raison de la COVID-19.

Le paysage ainsi que les villages et leur architecture sont les principaux points d'intérêt pour les touristes. Pour promouvoir le tourisme, certains États membres coopèrent avec des établissements d'hébergement touristique et de gastronomie ainsi qu'avec des offices de tourisme (locaux, régionaux), des entreprises de marketing et des voyagistes. L'Allemagne et la France recommandent des voyagistes et des guides sur leurs sites web. Sur le site web du partenaire allemand, même les voyagistes pour la section française de l'itinéraire sont recommandés. Six nouvelles agences ont rejoint le partenariat en France. De manière plus générale, l'itinéraire coopère avec des institutions publiques et privées. Néanmoins, le partenaire allemand en particulier a besoin d'un soutien accru au niveau européen et national pour sensibiliser les offices régionaux du tourisme à la certification de la République tchèque par le Conseil de l'Europe.

Les principales formes de tourisme annoncées sont la randonnée pédestre ou le cyclisme le long de l'itinéraire, toutes deux étant des formes de voyage durables. Tous les États membres fournissent des informations complètes sur le patrimoine culturel, contribuant ainsi à la formation de l'identité locale, régionale et nationale. Les voyageurs individuels trouveront une multitude de guides publiés dans différents formats et qualités tels que des dépliants ou des livres.

Les critères de qualité pour les étapes de l'itinéraire (par exemple, chaque étape doit avoir un « attrait d'ancrage », l'intégration dans les activités de marketing des communautés/régions) et l'intégration des populations rurales et urbaines constituent une bonne base pour un développement culturel durable.

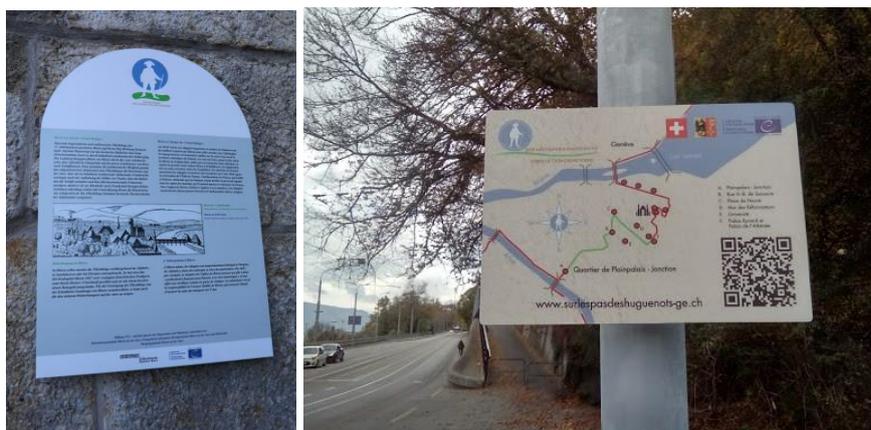
L'itinéraire s'adresse aux voyageurs individuels et à quelques voyageurs en groupe organisé. Compte tenu de l'offre touristique, l'infrastructure de base de l'itinéraire est encore en cours d'extension. Des panneaux de signalisation le long de l'itinéraire et des panneaux d'information dans les communes constituent la principale infrastructure physique mise à disposition. À l'avenir, l'Italie, la France et la Suisse, notamment, poursuivront la signalisation et la fabrication de panneaux d'information. En France, la signalisation suit les panneaux GR. Au total, la signalisation et les panneaux d'information diffèrent beaucoup d'un pays à l'autre.

Figure 1 : Panneaux d'information le long de l'itinéraire (Allemagne, France)



Panneau d'information à Friedrichsdorf (Allemagne) et à Saint-Pancrasse (France)

Figure 2 : Panneaux d'information en Suisse



Panneau d'information à Büren (Suisse), panneau d'information à Genève

Figure 3 : Signalisation en France, en Italie et en Allemagne



Signalisation en Allemagne, en France et en Italie

Étant donné que de nombreux randonneurs consultent aujourd'hui des conseils et des informations numériques sur les points d'intérêt, les informations numériques fournies ont été évaluées en détail.

Pour le touriste, il existe des données faciles d'accès sur le parcours, l'hébergement, les visites guidées et d'autres informations. Ces informations ne sont pas accessibles en ligne pour la partie italienne de l'itinéraire sur le site web national qui est lié au site web de l'association internationale.

- La France rassemble des informations touristiques dans des guides publiés par des professionnels (Topoguide GR965) et dans une base de données en ligne sur son site web (comprenant une carte, des informations sur le patrimoine, des hébergements et des services pour chaque étape du parcours, disponible en téléchargement PDF et GPX).
- L'Allemagne fournit des informations sous forme de cartes et de guides (à télécharger ou à acheter), de listes d'hébergements (classées par étapes) et de liens vers outdooractive.com, une plate-forme professionnelle de randonnée qui fournit des informations topographiques et autres. Malheureusement, le contenu de outdooractive.com n'est pas bien tenu par l'association, c'est pourquoi il ne fournit pas beaucoup d'informations supplémentaires sur l'itinéraire, à l'exception de la carte en ligne.

- La Suisse présente la cartographie de l'itinéraire sous la forme d'un PDF téléchargeable de la carte générale. Pour des informations plus détaillées, presque toutes les étapes sont indiquées dans « SUISSE MOBILE », une plate-forme cartographique qui ne fournit que des informations topographiques sur l'itinéraire, mais pas d'informations sur les sites à visiter. Sur les sites web régionaux suisses, des informations sur les points d'intérêt sont partiellement données. Par exemple, le site www.via-huguenots-geneve.ch présente une carte supplémentaire (Google maps) où les points d'intérêt sont liés à des sous-sites très détaillés avec des informations sur le patrimoine culturel. Alors qu'un autre site web régional, <http://www.via-huguenots-vd.ch/>, ne fournit aucune carte et presque aucune information sur le patrimoine culturel.
- En ce qui concerne l'Italie, les visiteurs qui se rendent sur le site web international www.surlespasdeshuguenots.eu sont redirigés vers <http://www.lestradedeivaldesi.it/>, où ils ne trouveront aucune information touristique pertinente. Seul le site www.fondazionevaldese.org donne des informations sur les circuits et les points d'intérêt (en italien uniquement), sans carte numérique.

En résumé, il est dommage que les quatre États membres ne tirent pas profit de leurs expériences et de leurs connaissances respectives en matière d'orientation touristique. Le matériel et les logiciels de guidage (guides/dépliants, signalisation, panneaux d'information, solutions techniques pour afficher l'itinéraire) diffèrent d'un pays à l'autre, en Suisse, ils diffèrent même d'un canton à l'autre. Il en va de même pour les informations écrites sur les points d'intérêt, qui sont pour la plupart très scientifiques, d'une profondeur très variable et seulement quelques fois disponibles en plusieurs langues.

La coopération avec les prestataires de services et les voyagistes se situe à différents niveaux dans les pays ; la France et l'Allemagne ayant évidemment établi la plupart des contacts. L'Italie et la Suisse n'affichent pas actuellement d'informations en ligne sur l'hébergement/les services complémentaires, ce qui est une occasion manquée compte tenu du fait qu'un développement durable intègre le bien-être économique des entreprises locales et régionales.

Il est conseillé de produire une « carte des acteurs » des partenaires touristiques nationaux et de filtrer les informations sur ces acteurs (hôtels, agences de voyages, offices de tourisme...) qui sont pertinentes pour le client. Ensuite, chaque partenaire doit vérifier si ces informations figurent sur son site web national.

Une fois le site web national analysé, il est recommandé de mettre l'orientation numérique à l'ordre du jour au niveau international. Les partenaires devraient parler des avantages et des coûts de leur système d'orientation numérique ainsi que de l'extension numérique des panneaux d'information (par exemple, les QR-Codes sur les panneaux suisses pour plus d'informations).

En Suisse notamment, l'association nationale doit veiller à ce que les cantons aient des normes communes en matière d'orientation des visiteurs et à ce que les informations en ligne sur les points d'intérêt soient suffisantes.

Il est conseillé de modifier le site web du partenaire italien sur www.surlespasdeshuguenots.eu, car ce site <http://www.lestradedeivaldesi.it/> ne contient aucune information pertinente pour les touristes.

En outre, il est conseillé de trouver un accord entre les partenaires sur le type de tourisme qu'ils prévoient d'offrir à l'avenir. Par conséquent, chaque membre devrait rassembler ses principaux produits touristiques les plus réussis, afin de voir quels sont les facteurs de

succès du développement de produits et quelles connaissances peuvent être transférées aux partenaires.

Le suivi des visiteurs n'est assuré que par deux services qui comptent les randonneurs et le nombre de nuitées dans les établissements d'hébergement. Là, les chiffres dans les départements français de la Drôme et de l'Isère montrent une augmentation de 11 % par an entre 2013 et 2019. Il est conseillé de poursuivre le suivi des visiteurs et les recherches et de consulter également les études nationales sur la randonnée. Au moins une réunion nationale par an devrait être consacrée au tourisme dans le pays membre, réunissant autour d'une même table les prestataires de services, les établissements d'hébergement, les voyagistes, etc., et permettant de discuter de leurs besoins et de leurs expériences lorsqu'ils « proposent » l'itinéraire. Les enseignements de ces réunions nationales doivent être communiqués au niveau international. Cette réunion internationale devrait également être consacrée à un transfert de connaissances sur la manière de s'adresser aux voyagistes, la France et l'Allemagne semblant avoir de bonnes pratiques.

3.3 Réseau de l'itinéraire culturel

3.3.1 Aperçu de la structure institutionnelle/juridique du réseau

Le réseau de l'itinéraire culturel comprend quatre États membres du Conseil de l'Europe, à savoir la France, l'Allemagne, l'Italie et la Suisse.

Les États membres ont fondé l'Union internationale Sur les Pas des Huguenots et des Vaudois en 2015. La figure suivante en donne un aperçu :

Figure 4 : Vue d'ensemble du réseau

Association internationale	« L'Union internationale Sur les Pas des Huguenots et des Vaudois »			
Forme juridique	Association de droit français			
Siège	Dieulefit (France)			
Fondée en	2015			
Membres de l'Union	France : Association « Sur les pas des Huguenots »	Allemagne : Hugenotten- und Waldenserpfad eingetragener Verein	La Suisse : La Fondation VIA - Sur les pas des Huguenots et des Vaudois du Piémont	Italie : Fondation du Centre culturel vaudois

Les objectifs de l'Union sont a) la valorisation du patrimoine historique et culturel huguenot et vaudois, b) le soutien de l'économie locale par un tourisme de qualité, c) la sensibilisation à la coopération et à la citoyenneté européenne par l'échange humain.

L'Union se réunit une fois par an. En 2018, elle n'a pas pu se réunir parce que l'association française, en tant qu'actuel « chef de file », connaissait des difficultés financières et liées au personnel. Seuls les 4 membres de l'association ont le droit de vote (vote majoritaire), les partenaires et les adhérents des membres nationaux n'ont pas le droit de vote. Le cas d'une impasse n'est pas encore arrivé, toutes les décisions ont été prises à l'unanimité. Chaque membre dispose d'une voix, indépendamment de sa taille ou de son budget. Les assemblées générales sont d'ordinaire suivies par une personne de l'État membre.

L'Union n'a pas de budget propre, ce qui est une particularité de la forme juridique française. Chaque membre national dispose de son propre budget et finance les activités qui le concernent. Le financement des actions communes est garanti par tous les membres participants et ne peut être réalisé que lorsque les membres participant aux activités communes ont mis des fonds à disposition. Les différents budgets nationaux alloués aux projets internationaux dépendent des activités européennes communes et de leurs propres dépenses pour les voyages, les réunions, etc.

La gestion de l'association internationale est sous la responsabilité du « chef de file », il/elle est le chef de projet pendant 3 ans jusqu'à la prochaine recertification en tant qu'itinéraire culturel du Conseil de l'Europe. Le rôle du « chef de file » est fixé dans les statuts, entre autres, il est la personne de contact pour l'IEIC et prépare le formulaire de candidature pour l'évaluation régulière. L'Allemagne était le « chef de file » lors de la dernière période d'évaluation, c'est actuellement la France et ce sera l'Italie après cette (éventuelle) recertification.

Le système de rotation des chefs de file présente l'avantage de répartir la charge de travail de manière égale et de ne pas entraîner de frais administratifs. D'autre part, les membres nationaux (c'est le plus souvent le coordinateur national de l'association/fondation qui prend la relève en tant que « chef de file ») ne reçoivent aucun fonds pour cette tâche supplémentaire. Il y a une incohérence naturelle concernant le mode de fonctionnement de la gestion (perte de savoir-faire, de contacts, etc.) et un changement constant de l'interlocuteur pour l'IEIC. Le président de l'itinéraire change en fonction du pays qui fournit le chef de file. Actuellement, Jean-Louis Hilaire en est le président.

La continuité de l'Union est liée à la recertification en tant qu'itinéraire culturel du Conseil de l'Europe - si cette certification est retirée, l'Union se dissoudra. On peut dire qu'au niveau administratif, l'Union n'est qu'une formalité et sert d'organisation factière. Mais sur le plan organisationnel, elle est un catalyseur pour les projets européens communs de la voie et un moyen de communication indispensable entre les États membres.

Les langues de travail de l'association sont l'allemand, le français et l'italien.

3.3.2 Composition actuelle du réseau par pays et par type de membre

Alors que l'Union internationale ne compte que 4 membres, les membres et les partenaires de coopération sont nombreux au niveau national. La forme juridique au niveau national est soit l'association soit la fondation, alors que les partenaires du réseau au sein des nations sont plutôt de même nature. La figure 5 en donne un aperçu :

Figure 5 : Composition du réseau par pays et par type de membre

Membres de l'Union	France : Association « Sur les pas des Huguenots »	Allemagne : Hugenotten- und Waldenserpfad eingetragener Verein	La Suisse : La Fondation VIA - Sur les pas des Huguenots et des Vaudois du Piémont	Italie : Fondation du Centre culturel vaudois
Forme juridique	Association de droit français	Association de droit allemand	Fondation à but non lucratif de droit suisse	Fondation à but non lucratif de droit italien
Siège	Dieulefit (France)	Neu-Isenburg (Allemagne)	Biel/Bienne (Suisse)	Torre Pellice (Italie)
Fondée en	2011	2009	2009	1989

Membres nationaux des membres (nombre)	90 membres (2020, en attente de plusieurs renouvellements fin 2020), 139 (2019), 153 (2018), 200 (2017) <i>Structure des membres :</i> 2020 (statu quo en novembre) : 58 personnes, 14 associations, 7 hôtes et 11 municipalités	118 membres (2020), 110 (2019), 105 (2018), 98 (2017) <i>Structure des membres 2020 :</i> 28 villes et communautés, 3 régions (Landkreise), 3 parcs naturels, 2 organisations régionales de tourisme, 1 association de randonnée, 21 institutions culturelles, 10 paroisses, 15 entreprises, 25 personnes privées	Selon la loi, une fondation n'a pas de membres, mais se compose uniquement d'actifs affectés, dont l'utilisation est contrôlée par un conseil d'administration. Le conseil d'administration est composé de 5 personnes. Le conseil d'administration examine actuellement les options pour la création d'une communauté d'intérêt pour la Fondation VIA ou d'une association des amis de la Fondation VIA, qui serait ouverte à l'adhésion.	aucune information fournie
--	--	---	--	----------------------------

Alors que l'Union n'emploie pas de personnel, les partenaires nationaux le font.

- L'association **française** affiche une diminution constante de ses membres depuis 2017, même si elle a ouvert de nouvelles étapes dans le sud de la France. Un processus de réorganisation a commencé en 2018 et a été modéré par une agence externe qui a présenté plusieurs scénarios pour l'engagement organisationnel et financier futur des membres. Les membres de l'association nationale ont décidé d'avoir des sections locales, avec des responsabilités locales, fédérées au sein de l'association nationale. Cette dernière sera alors responsable aux niveaux national et international. De nouveaux statuts sont en cours de préparation. La nouvelle structure des sections locales contribuera à générer de nouveaux financements au niveau local ; le financement national sera en outre du ressort de l'association nationale. Au cours de la dernière période d'évaluation, une personne a été employée à temps partiel, d'autres tâches ont été accomplies par des stagiaires ou des bénévoles. Au sein du réseau national, le flux de communication interne a été organisé par un bulletin d'information, des conférences et des rapports de réunions. Les principaux moyens financiers de l'association nationale provenaient des cotisations des membres et des projets, dont LEADER.
- En **Allemagne**, de nouveaux membres et de nouveaux circuits ont pu être ajoutés depuis la dernière évaluation. Lors d'entretiens avec des membres allemands et des membres du comité scientifique, il a été indiqué que le partenaire responsable du réseau en Allemagne, la Dr Renate Buchenauer, est la personne de contact centrale pour l'organisation, la coordination et l'information - sans elle, « rien ne fonctionnerait » (citation). Cependant, de nombreux bénévoles et membres engagés contribuent à faire fonctionner le réseau.

Au cours de la dernière période d'évaluation, une personne a été employée à temps partiel (Dr Buchenauer) et une autre personne a été employée pour diffuser du matériel.

Au sein du réseau national, le flux de communication interne est organisé par un bulletin d'information, des mises à jour du site web, des conférences, des rapports de réunions, des contacts directs et des activités de réseaux sociaux. Les principaux moyens financiers de l'association nationale proviennent des cotisations des membres et des subventions.

Étant donné que la coordinatrice nationale de l'itinéraire n'est pas employée à plein temps et que de nombreuses activités reposent sur l'engagement volontaire de cette dernière et d'autres passionnés de l'itinéraire, une restructuration de l'itinéraire allemand en sections à responsabilité individuelle pourrait également être une mesure appropriée, d'autant plus qu'il existe des personnes de contact pour chaque section de l'itinéraire. Les premières considérations ont été prises en compte, mais il s'agit d'une tâche très exigeante, car les membres de l'association allemande dans une région sont assez hétérogènes. Mais en tant que responsable de projet au niveau national, la Dr Buchenauer pourrait utiliser ses excellents contacts au niveau régional afin d'accroître le niveau d'initiative propre dans les communautés et les régions.

- En **Suisse**, il existe 7 structures au sein de la fondation nationale qui travaillent de manière plutôt autonome, dont 3 associations régionales cantonales ou intercantionales qui mettent en œuvre des activités dans les régions : Association genevoise (www.via-huguenots-geneve.ch), Association en pays de Vaud (www.via-huguenots-vd.ch) et Association « Chemin des Huguenots et Vaudois du Piémont Argovie-Zurich-Schaffhouse » (www.ref-sh.ch/kg/via/). Ces 3 associations régionales ont des membres, mais leur nombre n'est pas connu de la fondation suisse, ce qui soulève la question du niveau de coopération entre la fondation nationale et les associations régionales.
- En **Italie**, la fondation gère une bibliothèque, l'office du tourisme et le musée, elle expose des collections et publie des textes sur le mouvement vaudois. Elle s'occupe également de la promotion culturelle et du développement régional. Selon les informations fournies lors des entretiens avec les experts, qui n'ont pas pu être confirmées par des recherches documentaires, l'itinéraire a également ouvert 8 nouveaux circuits.

Étant donné que le système consistant à donner plus de responsabilités au niveau local/régional (comme prévu en France) intéresse également le partenaire allemand, il est recommandé au partenaire français de partager les expériences du processus de restructuration avec les partenaires internationaux. Dans le même temps, l'Allemagne devrait entamer un dialogue au niveau régional. L'objectif est qu'il y ait un point d'ancrage en tant que coordination nationale qui rassemble les acteurs locaux et régionaux, coordonne la communication et recueille des informations et que les acteurs régionaux lancent des projets locaux et fournissent les informations nécessaires. Un autre objectif est de dissocier l'engagement personnel du niveau institutionnel - les tâches nécessaires au niveau régional et national devraient être soutenues par un personnel et un financement suffisants.

De manière générale, les membres de l'Union devraient se réunir plus souvent (étant donné qu'ils ne sont que 4 personnes et que les réunions peuvent facilement se faire sur vidéo) et mettre l'accent sur des thèmes spécifiques pour échanger sur le fonctionnement des affaires internes (par exemple, le développement du tourisme [voir ci-dessus], la structure organisationnelle, la communication avec les membres).

Cela concerne également le processus de prise de décision. Alors que seulement 4 personnes décident de ce qui est fait au niveau international, une multitude d'acteurs décident au niveau national. Étant donné que l'Union ne se réunit qu'une fois par an et que les membres de l'Union attendent les décisions de leurs assemblées générales nationales, la prise de décision prend trop de temps.

Il est recommandé de donner de la visibilité au déploiement des membres nationaux, sinon cela donne l'impression que le réseau international (c'est-à-dire le nombre de membres) reste statique avec quatre membres. Un moyen facile serait de montrer l'évolution de la longueur de l'itinéraire - sur le site web, on peut trouver plusieurs longueurs d'itinéraire. Si il s'agissait de 2 000 km dans le dernier rapport d'évaluation, il est fait mention de 2 500 km dans le formulaire de candidature actuel. Rendre ces progrès visibles pourrait déjà aider.

En ce qui concerne le flux d'information interne, au niveau international, seuls les rapports des assemblées générales n'existent pas dans toutes les langues de travail. Il est recommandé de veiller à ce que les rapports d'activité des autres pays ainsi que les décisions prises au niveau international soient mis à la disposition des membres des membres nationaux dans leur langue.

3.3.3 Extension du réseau depuis la dernière évaluation

Aucun nouveau partenaire n'a rejoint l'Union. Il n'est pas prévu que de nouvelles régions des pays membres actuels deviennent membres de l'Union, ces candidats deviendraient « membres » des associations/fondations nationales. Néanmoins, la France a perdu des membres à l'échelle nationale, l'Allemagne a gagné des membres, la Suisse coopère avec davantage d'associations au niveau régional, pour l'Italie aucune information n'a été fournie.

L'extension à la région allemande d'Uckermark, qui avait été mentionnée dans la dernière évaluation, n'a pas été réalisée, car l'étude de faisabilité dans cette région n'a pas abouti à un résultat positif concernant l'adhésion. Une autre extension à la Pologne a été discutée en 2017, mais n'a finalement pas été réalisée.

3.3.4 Stratégie pour l'extension du réseau dans les trois années à venir

L'association internationale est ouverte à la candidature de nouveaux membres. Ils ne peuvent cependant pas porter le titre d'« Itinéraire culturel européen sur le pas de Huguenots et des Vaudois » et/ou le logo du Conseil de l'Europe avant d'avoir été recertifiés par l'IEIC du Conseil de l'Europe. Aucune autre adhésion nationale n'est prévue.

Au niveau national, il existe plusieurs procédures et documents nécessaires qu'un nouveau membre doit remplir. Le comité scientifique est également engagé dans l'acquisition et le contrôle des nouveaux membres au niveau national.

3.4 Outils de communication

3.4.1 État actuel des outils de communication développés par le réseau

L'itinéraire a développé une multiplicité d'outils de communication - rapports, dépliants, brochures, livres, guides, jeux, une interprétation audiovisuelle (« Wo ist das Fremde heute ») et des vidéos. Le site web de l'Union, les sites web nationaux et régionaux, trois pages Facebook et un compte Instagram sont des moyens de communication régulièrement mis à jour.

Une charte graphique et une ligne directrice pour l'utilisation du logo ont été conçues en 2010. Alors que le logo de la figure blanche d'un homme huguenot contre un cercle bleu clair avec une ligne verte en dessous est utilisé sur toutes les publications examinées, le code

couleur et la subdivision des pages proposés dans la charte graphique sont devenus de plus en plus vagues dans les documents imprimés. En ce qui concerne l'apparence du site web, la charte graphique n'est pas appliquée en conséquence.

Le site web www.surlespasdeshuguenots.eu est un moyen de communication central. Il est accessible en ligne en français, anglais, allemand, italien et néerlandais. Une brochure nationale pour la France est actuellement en cours d'élaboration et a été conçue pour l'Allemagne. La Suisse présente une carte avec des informations récapitulatives sur les régions traversées par le chemin. Il existe également une carte pour l'ensemble du chemin. Les outils de communication que sont les panneaux de signalisation et d'information et le guidage numérique des visiteurs ont été traités ci-dessus, mais aucun d'entre eux n'est conçu de manière commune au niveau international.

Contrairement à la dernière évaluation, tous les sites web fonctionnent. Le site web international semble dépassé en termes de convivialité et d'apparence (conception de 2010) et a recueilli de nombreuses informations. Une section ne concerne que l'itinéraire international, 4 sections présentent les partenaires nationaux et 2 autres sections traitent du contexte et des partenaires du projet.

Tous les partenaires nationaux, à l'exception de la France, utilisent des sites web distincts pour promouvoir leur partie de l'itinéraire. Pour la partie française, il est évident que le site web n'offre pas le cadre idéal à une information complète sur la randonnée : il n'y a pas de carte numérique, les topofiches sont uniquement à télécharger et certains des liens ne fonctionnent plus. L'Allemagne et la Suisse ont un lien direct vers leur propre site web, qui sont tous deux de conception différente. Le lien vers l'itinéraire italien est www.lestradedeivaldesi.it - un site web qui n'est disponible qu'en italien et qui n'offre aucune information touristique pertinente, une seule page sans photos et des liens sur l'histoire du sentier. Il est fortement recommandé de plutôt utiliser www.fondazionevaldese.org. Le site allemand n'est disponible dans aucune autre langue. Les informations contenues sur le site allemand sont trop nombreuses et il est difficile de savoir quelles informations sont pertinentes pour le touriste et quelles informations sont pertinentes pour les personnes simplement intéressées par le thème.

La page allemande Facebook est très bien entretenue et contient des informations actualisées, mise en évidence par de nombreuses photos. La page Facebook française n'est pas aussi régulièrement mise à jour. La page italienne contient de nombreuses vidéos de vie, publie régulièrement et a de nombreux abonnés.

Figure 6 : Indicateurs des canaux de réseaux sociaux

Canal/Page	Site web	Indicateurs
Facebook, Allemagne	www.facebook.com/HugenottenWaldenserpfad/	524 coups de cœur, 608 abonnements
Facebook, France	www.facebook.com/surlespasdeshuguenots/	634 coups de cœur, 712 abonnements
Facebook, Italie	www.facebook.com/lestradeivaldesi/	1 067 coups de cœur, 1 130 abonnements
Instagram, Allemagne	www.instagram.com/derwegindiefreiheit/	157 abonnements, 52 contributions

Il est conseillé de mettre la charte graphique à l'ordre du jour des réunions de l'Union. Étant donné que de plus en plus de moyens de communication numériques n'appliquent plus la charte graphique, les membres doivent discuter de la question de savoir s'ils veulent s'en tenir à une charte graphique et, dans l'affirmative, si elle doit être remaniée.

En général, un cadre technique unique et conçu de manière uniforme pour tous les partenaires nationaux (et plus important encore, compte tenu de la réorganisation à venir au niveau national : pour tous les partenaires régionaux) serait la meilleure solution, car elle garantirait une conception et une utilisation homogènes. Il convient de discuter des informations que les plates-formes nationales doivent fournir, des informations qui sont externalisées à des fournisseurs techniques/thématiques (par exemple, outdooractive) et du type d'informations que le niveau local/régional doit fournir.

Lors de la discussion de ces points, il convient de mettre l'accent sur la facilité d'utilisation. En outre, il faut trouver une section appropriée sur le site web pour tous les résultats de la recherche scientifique (par exemple, la documentation des séminaires). Ces documents, qui contribuent à l'amélioration de la mémoire, doivent être multilingues et disponibles au téléchargement.

Compte tenu de la durabilité du projet, la quantité de matériel imprimé devrait être réduite à long terme en ayant une seule publication imprimée centrale au niveau national (au lieu de plusieurs brochures) et en transférant le contenu sur la plate-forme numérique de l'Itinéraire ou en l'intégrant dans d'autres sites web (touristiques).

En ce qui concerne les réseaux sociaux, la mise à jour constante doit être poursuivie, car elle présente une valeur ajoutée pour le réseau interne ainsi que pour les personnes nouvellement intéressées.

3.4.2 Respect des lignes directrices pour l'utilisation du logo « Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe »

Le logo de l'Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe est appliqué dans de nombreux supports de communication. Cela s'applique en particulier aux documents imprimés et aux panneaux d'information. Il apparaît également sur le site web international (qui est aussi le site web national français) et sur le site web suisse, mais pas sur les sites web allemand et italien. Les sites web régionaux suisses, en revanche, présentent une image plus diversifiée, car seule une association régionale sur trois utilise le logo sur le site web.

Le logo du Conseil de l'Europe est utilisé sur les panneaux d'information, mais pas sur la signalisation - ce qui est plutôt inhabituel vu le peu d'espace disponible.

L'autocollant « Vous êtes ici sur un Itinéraire culturel européen » présente le logo des Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe.

En général, il est recommandé de rappeler constamment aux partenaires des États membres qu'ils doivent appliquer le logo à tout moment conformément aux lignes directrices.

4. Conclusions et recommandations

En conclusion, le tracé est toujours conforme aux principaux critères de la résolution CM/Res(2013)67. Les recommandations ont été données dans les chapitres ci-dessus et sont résumées ici.

4.1 Liste des critères d'éligibilité des thèmes

L'itinéraire, et donc tous les partenaires nationaux, respecte tous les critères requis concernant le thème. Aucune recommandation ne peut être fournie.

4.2 Liste des priorités d'action

4.2.1 Coopération en matière de recherche et de développement

Il n'existe pas de cadre formel pour le travail du comité scientifique consultatif. Il est fortement conseillé de fixer formellement les tâches du comité scientifique afin (a) de clarifier les attentes envers les scientifiques et (b) de favoriser l'acquisition de nouveaux membres du conseil avec des tâches claires.

En outre, il est recommandé d'organiser des réunions annuelles régulières entre tous les membres du comité, afin (a) d'échanger sur les recherches ou les résultats nationaux actuels ; (b) de recevoir des contributions ou un retour d'information sur de nouveaux sujets ou projets transnationaux/communs potentiels sous les différents angles des disciplines scientifiques ; et (c) d'articuler l'aide nécessaire pour les sujets qui nécessitent des recherches plus approfondies. La documentation de ces réunions pourrait également servir d'aide aux autres membres potentiels pour trouver une orientation dans les discussions préalables au comité.

Le seul nouveau membre de l'itinéraire pour le comité scientifique est le partenaire suisse. Il est conseillé d'échanger avec les autres membres du comité et de rendre visible ses recherches.

Il est recommandé de publier les résultats et les documents scientifiques intéressants - qui traitent du thème dans plusieurs pays - sous forme de résumé multilingue facile à lire sur les sites web ou au moins sous forme de fichiers téléchargeables afin d'atteindre un plus grand nombre de lecteurs.

4.2.2 Valorisation de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine européens

Il est remarquable de constater à quel point l'itinéraire ne s'arrête pas à la réévaluation historique du thème, mais transfère sa signification aux circonstances culturelles actuelles. Les responsables de l'itinéraire recherchent des thèmes qui créent des points de contact avec la vie quotidienne des gens.

Dans la mesure du possible, il est conseillé de communiquer le thème commun dans un langage simple avec des titres percutants afin de sensibiliser le grand public.

En outre, il est conseillé d'évaluer régulièrement le nombre de participants aux activités (par exemple, les séminaires) et d'en tirer les conséquences au cas où le nombre de participants

(et donc de personnes atteintes) ne serait pas proportionnel aux efforts déployés. Un retour d'information structuré doit être obtenu des participants aux événements/séminaires.

4.2.3 Échanges culturels et éducatifs des jeunes Européens

Il est recommandé de renforcer les efforts visant à permettre davantage d'échanges de jeunes Européens entre les États membres de l'Itinéraire. Il est donc conseillé de s'adresser aux écoles et/ou aux autres associations nationales huguenotes et vaudoises. Le transfert culturel des réfugiés de leur pays vers les pays d'accueil pourrait être un point de départ pour des mesures didactiques. En même temps, il est conseillé de mettre davantage l'accent sur la couverture médiatique lors des échanges transnationaux.

4.2.4 Pratique contemporaine de la culture et des arts

Il est conseillé d'élargir la pratique artistique le long de l'Itinéraire à l'État membre italien. En outre, la mise en scène artistique du prochain thème transnational « L'Exil des plantes » devrait être plus diversifiée pour s'adresser également à un public jeune.

4.2.5 Tourisme culturel et développement culturel durable

Les quatre États membres ne bénéficient pas de leurs expériences et de leurs connaissances respectives en matière d'orientation touristique.

Il est conseillé de produire une « carte des acteurs » des partenaires touristiques nationaux et de filtrer les informations sur ces acteurs (hôtels, agences de voyages, offices de tourisme...) qui sont pertinentes pour le client. Ensuite, chaque partenaire devra vérifier si ces informations figurent sur son site web national.

Une fois le site web national analysé, il est recommandé de mettre les indications d'orientation numérique à l'ordre du jour au niveau international. Les partenaires devraient discuter des avantages et des coûts de leur système d'orientation numérique ainsi que de l'extension numérique des panneaux d'information (par exemple, les QR-Codes sur les panneaux suisses pour plus d'informations).

En Suisse notamment, l'association nationale doit veiller à ce que les cantons aient des normes communes en matière d'orientation des visiteurs et à ce que les informations en ligne sur les points d'intérêt soient suffisantes.

Il est conseillé de modifier le site web du partenaire italien sur www.surlespasdeshuguenots.eu, car son site (<http://www.lestradedeivaldesi.it/>) ne contient aucune information pertinente pour les touristes.

En outre, il est conseillé de trouver un accord entre les partenaires sur le type de tourisme qu'ils prévoient d'offrir à l'avenir. Par conséquent, chaque membre devrait rassembler ses principaux produits touristiques les plus réussis, afin de voir quels sont les facteurs de succès du développement de produits et quelles connaissances peuvent être transférées aux partenaires.

Il est conseillé d'effectuer un suivi et des recherches supplémentaires sur les visiteurs et de consulter également les études nationales sur la randonnée. Au moins une réunion nationale par an devrait être consacrée au tourisme dans le pays membre. Les enseignements de ces réunions nationales doivent être communiqués au niveau international.

4.3 Liste des critères pour les réseaux

Les coordinateurs nationaux en France et en Allemagne sont employés à temps partiel et ont une charge de travail importante. Comme le système consistant à donner plus de responsabilités au niveau local/régional (comme prévu en France) intéresse également le partenaire allemand, il est recommandé au partenaire français de partager les expériences du processus de restructuration avec les partenaires internationaux. Dans le même temps, l'Allemagne devrait entamer un dialogue au niveau régional.

En général, les membres de l'Union devraient se réunir plus souvent (étant donné qu'ils ne sont que 4 personnes et que les réunions peuvent facilement se faire sur vidéo) et mettre l'accent sur des thèmes spéciaux pour échanger sur le fonctionnement des affaires internes (par exemple, le développement du tourisme [voir ci-dessus], la structure organisationnelle, la communication avec les membres).

Il est recommandé de rendre plus visible l'évolution de l'étendue des quatre réseaux nationaux, par exemple en montrant l'évolution de la longueur de l'Itinéraire.

Pour reprendre les recommandations formulées lors de la dernière période d'évaluation, il est conseillé de fixer des normes dans le cadre des travaux des cantons suisses et de faire circuler des informations plus fréquentes et plus détaillées entre les partenaires.

4.3 Les outils de communication

Il est conseillé de mettre la charte graphique à l'ordre du jour des réunions de l'Union. Étant donné que de plus en plus de moyens de communication numériques n'appliquent plus la charte graphique, les membres doivent discuter de la question pour savoir s'ils veulent s'en tenir à une charte graphique et, dans l'affirmative, si elle doit être remaniée.

En général, un cadre technique unique et conçu de manière uniforme pour tous les partenaires nationaux (et plus important encore, compte tenu de la réorganisation à venir au niveau national : pour tous les partenaires régionaux) serait la meilleure solution, car elle garantirait une conception et une utilisation homogènes. Il convient de discuter des informations que les plates-formes nationales doivent fournir, des informations qui sont externalisées à des fournisseurs techniques/thématiques (par exemple, outdooractive) et du type d'informations que le niveau local/régional doit fournir.

Lors de la discussion de ces points, il convient de mettre l'accent sur la facilité d'utilisation. En outre, pour tous les résultats de la recherche scientifique (par exemple, la documentation des séminaires), il faut trouver une section appropriée sur le site web. Ces documents, qui contribuent à l'amélioration de la mémoire, doivent être multilingues et disponibles au téléchargement.

Compte tenu de la durabilité du projet, la quantité de matériel imprimé devrait être réduite à long terme en ayant une seule publication imprimée centrale au niveau national (au lieu de plusieurs brochures) et en transférant le contenu sur la plate-forme numérique de l'Itinéraire ou en l'intégrant à d'autres sites web (touristiques).

En ce qui concerne les réseaux sociaux, la mise à jour constante doit être poursuivie, car elle présente une valeur ajoutée pour le réseau interne ainsi que pour les personnes nouvellement intéressées.

En général, il est recommandé de rappeler constamment aux partenaires des États membres qu'ils doivent appliquer le logo du Conseil de l'Europe à tout moment conformément aux lignes directrices.

Le tableau suivant de la figure 7 résume le respect des recommandations formulées au cours de la dernière période de référence et fournit des mots clés pour les recommandations susmentionnées de la présente évaluation.

Figure 7 : Tableau des recommandations

CRITÈRES		Recommandations de l'évaluation précédente 2016-2017	L'itinéraire a-t-il répondu à la recommandation depuis la dernière évaluation ?		Recommandations de l'évaluation actuelle 2020-2021
			OUI	NON	
I. Thème de l'itinéraire culturel		aucun	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	aucun
II. Priorités d'action	Coopération en matière de recherche et de développement	poursuivre les recherches sur le thème	x	<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> fixer formellement les tâches du comité scientifique
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> organiser des réunions annuelles régulières entre tous les membres du comité, qui comprennent des rapports
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> associer le membre suisse du comité scientifique aux activités de recherche
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> publier les résultats scientifiques/documentation des conférences en plusieurs langues sous forme de contenu facile à lire sur le site web
	Valorisation de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine européen	aucun	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> communiquer le thème commun dans un langage simple
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> évaluer régulièrement le nombre de participants aux activités, demander un retour d'information aux participants
	Échanges culturels et éducatifs des jeunes Européens	une plus grande attention à la technologie dans les échanges	x	<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> s'adresser aux écoles et/ou à d'autres associations nationales huguenotes et vaudoises pour permettre davantage d'échanges internationaux
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> mettre davantage l'accent sur la couverture médiatique lors des échanges transnationaux
	Pratique contemporaine de la culture et des arts	promouvoir d'autres formes d'art	x	<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> élargir la pratique artistique le long de l'itinéraire vers l'État membre italien
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> la mise en scène artistique du prochain thème transnational

					« L'Exil des plantes » devrait être plus diversifiée pour s'adresser également à un jeune public
Tourisme culturel et développement culturel durable			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> • produire une « carte des acteurs » des partenaires touristiques nationaux
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> • mettre le système d'orientation numérique à l'ordre du jour au niveau international
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> • veiller à l'établissement d'une norme commune pour l'orientation des visiteurs entre les cantons de Suisse
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> • changer le lien du site web vers l'itinéraire italien sur le site web de l'itinéraire international
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les facteurs de succès du développement de produits, les utiliser pour le transfert de connaissances entre partenaires
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> • effectuer un recensement supplémentaire des visiteurs
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> • consacrer au moins une réunion au niveau international au développement du tourisme dans les États membres
III. Réseau de l'itinéraire culturel	Le travail du partenaire suisse doit être géré de manière plus centralisée		<input type="checkbox"/>	x	<ul style="list-style-type: none"> • les membres de l'Union devraient se réunir plus souvent et mettre l'accent sur des thèmes particuliers pour échanger sur le fonctionnement des affaires internes
	un flux d'informations plus fréquent et plus détaillé entre les partenaires		<input type="checkbox"/>	x	<ul style="list-style-type: none"> • rendre plus visible le développement de l'étendue des quatre réseaux nationaux
Outils de communication	des dépliants pour les visiteurs internationaux doivent également être produits en anglais (au moins)		<input type="checkbox"/>	x	Discuter de la charte graphique et du cadre technique du site web au niveau international
	toutes les pages d'accueil individuelles des partenaires		<input type="checkbox"/>	x	Trouver une nouvelle section sur le site web pour mettre à disposition des rapports scientifiques

	devraient être homogénéisées en termes d'apparence, de contenu et d'informations pratiques			multilingues
	toutes les pages d'accueil doivent proposer des traductions dans au moins toutes les langues parlées par les partenaires actuels de l'itinéraire	<input type="checkbox"/>	x	Réduire la quantité de documents imprimés
	La traduction dans toutes les langues parlées entre les partenaires, ou au moins en anglais et en français, doit être disponible pour les documents imprimés.	<input type="checkbox"/>	x	Rappeler en permanence aux partenaires des États membres qu'ils doivent appliquer le logo
	Le site web du partenaire suisse, qui est actuellement en panne, devrait être modifié dès que possible	x	<input type="checkbox"/>	
	L'expression « Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe » doit être présente sur tous les supports de communication (l'utilisation du logo ne suffit pas)	<input type="checkbox"/>	x	
	La conception du site web, qui ne permet pas l'intégration du logo du Conseil de l'Europe à l'endroit désigné, devrait être ajustée	x	<input type="checkbox"/>	
	La signalisation de l'itinéraire doit être complétée. Les panneaux mis en place, en particulier dans les sites urbains (par exemple		x	

	Friedrichsdorf), pourraient être plus grands, car ils ne sont pas facilement visibles, surtout la nuit.			
--	--	--	--	--

5. Annexe 1 : Liste des références

Les documents suivants ont été fournis par l'itinéraire culturel et analysés :

- Formulaire de candidature pour la recertification 2020/2021
- Rapports et programmes d'événements, visites guidées et conférences
- Guides et dépliants
- Charte graphique à partir de 2010, utilisation du logo à partir de 2010
- Exemples de panneaux de signalisation, d'autocollants et d'information
- Revues de presse 2017-2019
- Études sur la randonnée
- Statut juridique de l'Union internationale Sur les pas des Huguenots et des Vaudois à partir de 2015
- Liste des membres de l'Union 2020
- Rapports des assemblées générales de l'Union 2017 - 2020
- Prévision des activités
- Rapports des assemblées générales allemande et française 2017 - 2020
- Informations budgétaires pour les associations allemandes et françaises de différentes années

La section des références ne doit contenir que la liste des documents fournis par l'itinéraire culturel et analysés par l'expert.

Tous les documents requis ont été dûment soumis par l'itinéraire culturel.

6. Annexe 2 : Entretiens en ligne avec la direction et les membres du réseau

Les entretiens de groupe suivants ont été menés pour l'évaluation :

a) Le président du réseau et le directeur ou le gestionnaire du réseau

12.11.2020, 17h/réunion Zoom

- Jean-Louis Hilaire/Président de l'Union/jlhilaire@gmail.com
- Francois Wencelius/personne de contact pour l'évaluation du Conseil de l'Europe/fwencelius@gmail.com
- Dr Renate Buchenauer/coordinatrice de l'association allemande/info@hugenotten-waldenserpfad.eu

(b) Membres du comité scientifique d'au moins 3 pays différents

17.11.2020, 18h/réunion Zoom

- Prof. Siegfried Becker/membre du comité scientifique/becker4@mail.uni-marburg.de ou becker4@staff.uni-marburg.de
- Bernard Delpal/membre du comité scientifique/→b.delpal@orange.fr, a annulé le rendez-vous peu avant
- Dr Albert de Lange pour l'Italie/membre du comité scientifique/slabsch@aol.com
- Johanna Stiller/association allemande/j.stiller@hugenotten-waldenserpfad.eu
- Dr Renate Buchenauer/coordinatrice de l'association allemande/info@hugenotten-waldenserpfad.eu

(c) Des membres du réseau provenant d'au moins 3 pays différents

20.11.2020, 17h/zoom-Réunion

- Heike Havenstein/membre Allemagne/heike.havenstein@friedrichsdorf.de
- Dorothee Römer/membre Allemagne/Dorothe-Roemer@landkreiskassel.de
- Philippe Faure/membre France/cophifaure@club-internet.fr
- Davide Rosso/coordonateur de la fondation italienne/direzione@fondazionevaldese.org
- Florian Hitz/coordonateur de la fondation suisse/florian_hitz@bluewin.ch

7. Annexe 3 : Liste de contrôle de l'évaluation de l'expert

Soumis également en tant que document xls.

LISTE DE CONTRÔLE POUR L'ÉVALUATION DE L'EXPERT						
QUESTIONS			Oui	Non	Commentaires (le cas échéant)	
3.1 THÈME	1	Le thème de l'itinéraire culturel représente-t-il une valeur commune - historique, culturelle ou patrimoniale - dans plusieurs pays européens ?	1			
	2	Le thème de l'itinéraire culturel offre-t-il une base solide pour des échanges culturels et éducatifs pour les jeunes ?	1			
	3	Le thème de l'itinéraire culturel offre-t-il une base solide pour des activités innovantes ?	1			
	4	Le thème de l'itinéraire culturel, offre-t-il une base solide pour le développement de produits de tourisme culturel ?	1			
	5	Le thème a-t-il été étudié/développé par des universitaires/experts de différentes régions d'Europe ?	1			
3.2 CHAMPS D' ACTIONS PRIORITAIRES	3.2.1 Coopération en recherche et développement	6	L'itinéraire offre-t-il une plate-forme de coopération pour la recherche et le développement de valeurs/thèmes culturels européens ?	1		
		7	L'itinéraire joue-t-il un rôle fédérateur autour de grands thèmes européens, permettant de réunir des savoirs dispersés ?	1		
		8	L'itinéraire montre-t-il en quoi ces thèmes sont représentatifs des valeurs européennes partagées par plusieurs pays européens ?	1		
		9	L'itinéraire illustre-t-il le développement de ces valeurs et la variété des formes qu'elles peuvent prendre en Europe ?	1		
		10	L'itinéraire dispose-t-il d'un réseau d'universités et d'un centre de recherche travaillant sur son thème au niveau européen ?		0	Réseau informel
		11	L'itinéraire a-t-il un comité scientifique multidisciplinaire ?	1		
		12	Le comité scientifique travaille-t-il sur son thème au niveau européen ?	1		

		13	Le comité scientifique effectue-t-il des recherches et des analyses sur les questions relatives à son thème et/ou à ses activités au niveau théorique ?	1		
		14	Le comité scientifique effectue-t-il des recherches et des analyses sur les questions relatives à son thème et/ou à ses activités au niveau pratique ?	1		
	3.2.2 Valorisation de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine européen	15	Les activités de l'itinéraire prennent-elles en compte et expliquent-elles la signification historique du patrimoine européen matériel et immatériel ?	1		
		16	Les activités de l'itinéraire promeuvent-elles les valeurs du Conseil de l'Europe ?	1		
		17	Les activités de l'itinéraire promeuvent-elles le label des Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe ?	1		
		18	Les activités de l'itinéraire fonctionnent-elles conformément aux chartes et conventions internationales sur la préservation du patrimoine culturel ?	1		
		19	Les activités de l'itinéraire identifient-elles, préservent-elles et développent-elles les sites du patrimoine européen dans des destinations rurales ?	1		
		20	Les activités de l'itinéraire identifient-elles, préservent-elles et développent-elles les sites du patrimoine européen dans les zones industrielles en cours de restructuration économique ?		0	
		21	Les activités de l'itinéraire valorisent-elles le patrimoine des minorités ethniques ou sociales en Europe ?	1		
		22	Les activités de l'itinéraire contribuent-elles à une meilleure compréhension du concept de patrimoine culturel, de l'importance de sa préservation et de son développement durable ?	1		
		23	Les activités de l'itinéraire mettent-elles en valeur le patrimoine physique et immatériel, expliquent-elles son importance historique et mettent-elles en évidence ses similitudes dans les différentes régions d'Europe ?	1		
		24	Les activités de l'itinéraire tiennent-elles compte et promeuvent-elles les chartes, conventions, recommandations et travaux du Conseil de l'Europe, de l'UNESCO et de l'ICOMOS relatifs à la restauration, à la protection et à la valorisation du patrimoine, au paysage et à l'aménagement du territoire (Convention culturelle européenne,	1		

		Convention de Faro, Convention européenne du paysage, Convention du patrimoine mondial...) ?			
3.2.3 Échanges culturels et éducatifs des jeunes Européens	25	Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour développer une meilleure compréhension du concept de citoyenneté européenne ?	1		
	26	Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour mettre l'accent sur la valeur d'une nouvelle expérience personnelle en visitant des lieux divers ?	1		
	27	Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour encourager l'intégration sociale et les échanges des jeunes de différentes origines sociales et régions d'Europe ?	1		
	28	Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour offrir des possibilités de collaboration pour les institutions scolaires à différents niveaux ?	1		
	29	Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour mettre l'accent sur des expériences personnelles et réelles à travers l'utilisation de lieux et de contacts ?	1		
	30	Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour mettre en place des projets pilotes avec plusieurs pays participants ?		0	
	31	Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour donner lieu à des activités de coopération associant des institutions scolaires à différents niveaux ?	1		
3.2.4 Pratiques contemporaines de la culture et des arts	32	Les activités culturelles de l'Itinéraire (liées aux pratiques culturelles et artistiques contemporaines) favorisent-elles le dialogue interculturel et les échanges multidisciplinaires entre diverses expressions artistiques dans les pays européens ?	1		
	33	Les activités culturelles de l'Itinéraire encouragent-elles des projets artistiques établissant des liens entre le patrimoine culturel et la culture contemporaine ?	1		
	34	Les activités culturelles de l'Itinéraire encouragent-elles des pratiques artistiques culturelles et contemporaines innovantes* en les reliant à l'histoire du développement des compétences ?	1		
	35	Les activités culturelles de l'Itinéraire encouragent-elles la collaboration entre les amateurs de culture et		0	

		les professionnels à travers des activités pertinentes et la création de réseaux ?**			
	36	Les activités culturelles de l'itinéraire encouragent-elles le débat et l'échange - dans une perspective multidisciplinaire et interculturelle - entre diverses expressions culturelles et artistiques dans différents pays d'Europe ?	1		
	37	Les activités culturelles de l'itinéraire encouragent-elles des activités et des projets artistiques explorant les liens entre patrimoine et culture contemporaine ?	1		
	38	Les activités culturelles de l'itinéraire mettent-elles en évidence les pratiques les plus innovantes et créatives ?		0	
	39	Les activités culturelles de l'itinéraire lient-elles ces pratiques innovantes et créatives à l'histoire du développement des compétences ?***		0	
3.2.5 Tourisme culturel et développement culturel durable	40	Les activités de l'itinéraire (pertinentes pour le développement du tourisme culturel durable) facilitent-elles la formation de l'identité locale, régionale, nationale et/ou européenne ?	1		
	41	Les activités de l'itinéraire impliquent-elles activement 3 moyens principaux de sensibilisation à leurs projets culturels : la presse écrite, la radiodiffusion et les réseaux sociaux ?	1		
	42	Les activités de l'itinéraire promeuvent-elles le dialogue entre communautés et cultures urbaines et rurales ?	1		
	43	Les activités de l'itinéraire promeuvent-elles le dialogue entre régions développées et défavorisées ?		0	
	44	Les activités de l'itinéraire promeuvent-elles le dialogue entre différentes régions (sud, nord, est, ouest) de l'Europe ?	1		
	45	Les activités de l'itinéraire promeuvent-elles le dialogue entre cultures majoritaires et minoritaires (ou autochtones et immigrées) ?	1		
	46	Les activités de l'itinéraire ouvrent-elles des possibilités de coopération entre l'Europe et les autres continents ?		0	
	47	Les activités de l'itinéraire attirent-elles l'attention des décideurs sur la nécessité de protéger le patrimoine dans le cadre du développement durable du territoire ?	1		

		48	Les activités de l'itinéraire visent-elles à diversifier les offres de produits, services et activités culturelles ?	1		
		49	Les activités de l'itinéraire développent-elles et offrent-elles des produits, des services ou des activités de tourisme culturel de qualité au niveau transnational ?	1		
		50	Les activités de l'itinéraire développent-elles des partenariats avec des organisations publiques et privées actives dans le secteur du tourisme ?	1		
		51	Le réseau a-t-il préparé et utilisé des outils tout au long de l'itinéraire pour augmenter le nombre de visiteurs et l'impact économique de l'itinéraire sur les territoires traversés ?	1		
3.3 RÉSEAU		52	L'itinéraire représente-t-il un réseau impliquant au moins trois États membres du Conseil de l'Europe ?	1		
		53	Le thème de l'itinéraire a-t-il été choisi et accepté par les membres du réseau ?	1		
		54	Le cadre conceptuel de l'itinéraire a-t-il été fondé sur des bases scientifiques ?	1		
		55	Le réseau implique-t-il plusieurs États membres du Conseil de l'Europe dans l'ensemble ou dans une partie de son/ses projet(s) ?	1		
		56	Le réseau est-il financièrement viable ?	1		
		57	Le réseau a-t-il un statut juridique (association, fédération d'associations, GEIE...) ?	1		
		58	Le réseau fonctionne-t-il démocratiquement ?	1		
		59	Est-ce que le réseau précise ses objectifs et ses méthodes de travail ?	1		
		60	Est-ce que le réseau précise les régions concernées par le projet ?	1		
		61	Est-ce que le réseau précise ses partenaires et les pays participants ?	1		
		62	Est-ce que le réseau précise les champs d'action impliqués ?	1		
		63	Est-ce que le réseau précise la stratégie globale du réseau à court et à long terme ?	1		
		64	Est-ce que le réseau identifie les participants et partenaires potentiels dans les États membres du Conseil de l'Europe et/ou dans d'autres pays du monde ?	1		

	65	Est-ce que le réseau fournit des détails sur son financement (rapports financiers et/ou budgets d'activités) ?	1		Les partenaires allemands et français l'ont fait.	
	66	Est-ce que le réseau fournit des détails sur son plan opérationnel ?	1			
	67	Est-ce que le réseau joint le(s) texte(s) de base confirmant son statut juridique ?	1			
3.4 OUTILS DE COMMUNICATION	68	L'Itinéraire a-t-il son propre logo ?	1			
	69	Tous les partenaires du réseau utilisent-ils le logo sur leurs outils de communication ?	1			
	70	L'Itinéraire a-t-il son propre site web dédié ?	1			
	71	Le site est-il disponible en anglais et en français ?	1			
	72	Le site est-il disponible dans d'autres langues ?	1			
	73	Le réseau utilise-t-il efficacement les réseaux sociaux et le Web 2.0 ?	1			
	74	Le réseau publie-t-il des brochures sur l'Itinéraire ?	1			
	75	Si oui, les brochures sont-elles disponibles en anglais ?	1			
	76	Si oui, les brochures sont-elles disponibles en français ?	1			
	Pour les Itinéraires culturels certifiés du Conseil de l' Europe	77	Le titre « Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe » est-il présent sur tous les supports de communication (y compris les communiqués de presse, les sites Web, les publications, etc.)		0	
		78	Le logo de certification est-il présent sur tous les supports de communication ?		0	
		79	Le logo de certification est-il utilisé conformément aux directives d'utilisation (taille et emplacement...) ?	1		
		80	Les logos (Itinéraire culturel + certification) sont-ils fournis à tous les membres de l'Itinéraire ?	1		
		81	Le logo de certification apparaît-il sur les panneaux indiquant l'Itinéraire culturel ?	1		Oui pour les panneaux d'information, non pour les petites enseignes.

SCORE	71	0
-------	----	---

Note: Veuillez insérer 1 pour chaque réponse positive et 0 pour une réponse négative. Voyez votre score total au bas de la colonne.

* Par exemple: arts visuels, arts de la scène, artisanat créatif, architecture, musique, littérature, poésie ou toute autre forme d'expression culturelle.

** Notamment en termes d'instruction pour les jeunes Européens dans les domaines concernés.

*** Que ces domaines comprennent les arts visuels, les arts de la scène, l'artisanat créatif, l'architecture, la musique, la littérature ou tout autre domaine.